ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

travail le dimanche

Question écrite n° 116534

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur les résultats obtenus par la modification de la loi sur le repos dominical, qui a connu un élargissement progressif des dérogations autorisées, selon le rapport publié par l'Organisation internationale du travail. Il lui demande quelles conséquences ont été constatées à la suite des diverses mesures dans le monde socio-économique apportées par les lois de 2008 et 2009.

Données clés

Auteur : M. Bernard Perrut
Circonscription : Rhône (9e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 116534
Rubrique : Travail
Ministère interrogé : Travail, emploi et santé
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 9 août 2011, page 8496
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)